

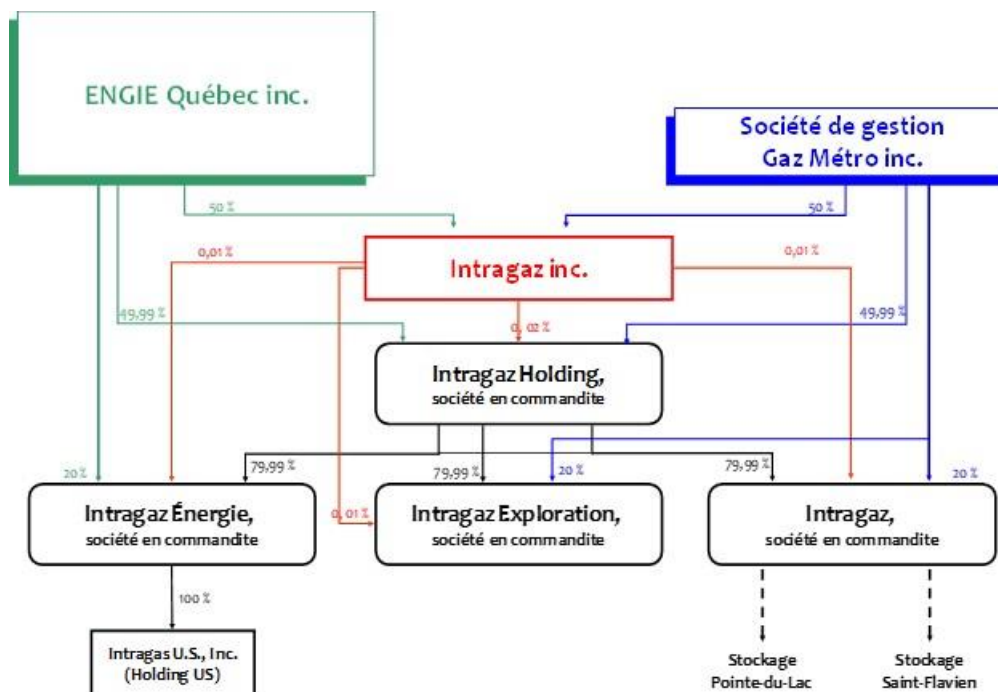
**INFORMATION REQUESTS N° 1
OF DR. BOOTH TO INTRAGAZ ON BEHALF OF THE INDUSTRIAL GAS USERS
ASSOCIATION (« IGUA »), THE ASSOCIATION DES HÔTELIERS DU QUÉBEC ET
ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (« AHQ-ARQ »), THE CANADIAN
FEDERATION OF INDEPENDENT BUSINESS (« CFIB ») AND OPTION
CONSOmmATEURS (« OC ») ON SETTING RATES OF RETURN AND CAPITAL
STRUCTURES**

ORGANIZATIONAL STRUCTURE

Requests:

- 1.1 Please provide a current organizational table showing the ownership structure of Intragaz and explain how that structure has changed if at all since 2011.

Réponse:



La structure organisationnelle n'a pas changé depuis 2011, à l'exception d'un changement de nom de GDF Québec Inc. à ENGIE Québec Inc.

- 1.2 Please confirm that it continues to manage two mature depleted natural gas reservoirs that have been operating for two decades and indicate any material operational difficulties encountered since 2012, where Intragaz failed to earn its revenue requirement and suffered material losses.

Réponse :

Intragaz exploite son site de Pointe-du-Lac depuis 1991 et celui de Saint-Flavien depuis 1997. La phase initiale de développement de Pointe-du-Lac a duré jusqu'en 1996 alors que la phase initiale de développement de Saint-Flavien a duré jusqu'en 2004. Intragaz a terminé un important projet d'optimisation de son site de Pointe-du-Lac en 2018-2019 et travaille à nouveau sur d'importants projets d'optimisation des deux sites, lesquels devraient être terminés d'ici la fin de l'année 2023. Intragaz procédera également au remplacement de l'un de ses compresseurs en 2025.

Aucune difficulté opérationnelle matérielle n'a été rencontrée par Intragaz depuis 2012 ayant pu conduire Intragaz à ne pas atteindre son revenu requis ou à subir des pertes significatives.

- 1.3 Please confirm that Gaz Metro/Énergir continues to be its sole customer and its role is to manage seasonal and temporal fluctuations in the demand for natural gas on Énergir's system.

Réponse :

Intragaz le confirme.

- 1.4 Can Intragaz confirm that it originally requested that its assets be regarded as a part of Énergir (GMI)'s revenue requirement and not by an avoided cost methodology?

Réponse :

L'affirmation de l'intervenant n'est pas exacte. Énergir (GMI) était le promoteur initial du projet de stockage du site de Pointe-du-Lac. La Régie, ayant décidé que les risques du projet étaient trop élevés pour être assumés par les clients du distributeur, a demandé que le projet soit soumis à nouveau par une entité distincte qui assumerait tous les risques de développement. La méthode des coûts évités a été approuvée par la Régie à l'époque afin de fournir des incitatifs financiers suffisants pour que les investisseurs assument le risque lié à ce projet de stockage.

- 1.5 Given that Intragaz' revenue requirement is part of Énergir's cost structure, is it true to say that the only risk facing Intragaz is non-payment by Énergir? If not, why not.

Réponse :

Cette affirmation n'est pas exacte. Pendant la durée du contrat de 10 ans avec Énergir, Intragaz fait également face au risque d'événements imprévus qui peuvent augmenter son coût de service ou réduire ses revenus (situations de " force majeure ", par exemple). À l'issue de la période de 10 ans, il existe également un risque que le contrat ne soit pas renouvelé ou qu'il soit renouvelé à des conditions moins favorables, telles que des volumes plus faibles.